



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Sainte-Anne-de-Bellevue, le 14 juillet 2020

Aux responsables de l'eau purifiée en laboratoire
Aux responsables des prélèvements

Objet : Eau purifiée de laboratoire et d'usage en milieu hospitalier – Analyse de chlorure

Madame,
Monsieur,

Depuis plusieurs années, la vision du Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) est d'offrir des services de qualité, innovateurs et à la fine pointe de la technologie. C'est pourquoi le LSPQ se doit d'améliorer son offre de service relativement au programme de contrôle de la qualité des eaux purifiées de laboratoire et d'usage en milieu hospitalier.

Afin de se conformer à la [norme de l'unité de retraitement des dispositifs médicaux \(URDM\)](#), laquelle est inspirée de la norme AAMI TIR 34 (2014), le LSPQ offrira dorénavant l'analyse de chlorure.

Les renseignements à propos du contenant à utiliser de même qu'au volume à prélever sont disponibles à l'[Annexe I](#) de la PR-PC-003 (Exigences de prélèvement et de conservation des échantillons). Nous vous demandons de cocher sur la requête du LSPQ l'analyse des anions et d'inscrire « chlorure » dans la section « Autres » pour en faire la demande. En ce qui concerne son coût unitaire, il est identique à celui des anions, donc nous vous invitons à consulter la liste des coûts unitaires ([LI-PC15-001](#)).

Pour plus d'information, veuillez contacter monsieur Marcello Manocchio (téléphone : (514) 457-2070 poste 2230 / courriel : marcello.manocchio@inspq.qc.ca).

Nous vous saurions gré de bien vouloir informer vos collègues ainsi que votre personnel de cette nouvelle analyse.

En comptant sur votre collaboration habituelle, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à nos sentiments les meilleurs.

France Corbeil
Adjointe aux directeurs et chef d'unité
Qualité et soutien au laboratoire

Marcello Manocchio, chimiste
Responsable, secteur Physico-chimie